



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 49325

Texte de la question

M. Thierry Braillard appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'accès à la formation des salariés des petites entreprises qui est plus faible que pour les salariés des grandes entreprises. Toutes les études démontrent que la probabilité d'avoir une formation augmente avec la taille de l'entreprise. Ainsi, selon une note de l'INSEE d'octobre 2013, dans les entreprises de 10 salariés ou moins, 34 % des salariés ont suivi au moins une formation professionnelle en 2012, contre 65 % de ceux qui travaillent dans des établissements d'au moins 250 salariés. Il lui demande quelles innovations il compte proposer pour permettre aux salariés des TPE et des PME d'avoir un meilleur accès aux formations.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Braillard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49325

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1239

Question retirée le : 13 mai 2014 (Fin de mandat)